

Votations fédérales du 18 juin 2023

Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)

Le Congrès du PS suisse s'oppose

Les membres du Congrès du PS suisse qui s'est tenu le 25 février 2023 se sont prononcés contre cette mise en œuvre !

La population n'en profite pas

Un impôt minimum pour les grands groupes est attendu depuis longtemps. Mais le projet actuel ne renforce pas le pouvoir d'achat de la population dans tous les cantons. Un NON au projet actuel permettra de trouver une nouvelle solution plus équitable.

tiative d'allègement des primes.» Il est à craindre que Bâle-Ville et Zoug se taillent la part du lion sur les 75% prévus pour les cantons. « La majorité des autres cantons toucheront peu voire rien du tout ».

Lors de la Conférence de presse du 11 mai dernier, le comité opposé à cette mise en œuvre, composé du PS, de l'USS et d'Alliance Sud, prône une répartition 50-50, adoptée dans un premier temps par le National lors des débats au Parlement avant d'être rejetée.

Le PSv a opté pour la liberté de vote lors de son Congrès du 1^{er} avril dernier

Le Conseil de parti du PS suisse recommandait lui aussi la liberté de vote lors du Congrès qui s'est déroulé le 25 février 2023 à Fribourg. Il n'a pas été suivi par ses membres.

Au Parlement, le groupe socialiste s'est battu pour une mise en œuvre équitable de la réforme de l'OCDE en Suisse-même. Dans ce cadre, il s'est engagé pour les points suivants :

- Les recettes supplémentaires, estimées entre 1,5 et 2,5 milliards, devraient profiter à la population. Le PS a proposé d'utiliser au moins la part fédérale pour alléger les primes ou développer les crèches.
- Une répartition équilibrée des recettes supplémentaires entre la Confédération et les cantons ainsi qu'entre les cantons. Une répartition trop unilatérale – sans directives d'utilisation – aggrave les inégalités et attise la concurrence fiscale.



La grande majorité de la population ne profite pas des recettes supplémentaires issues du projet de l'OCDE. En effet, les recettes ne profitent qu'aux cantons d'implantation des grands groupes, et c'est de loin le canton de Zoug qui en profite le plus: celui-ci a d'ailleurs déjà annoncé qu'il utiliserait cet argent pour réduire les impôts des plus riches.

Une répartition inéquitable et une concurrence fiscale dommageable

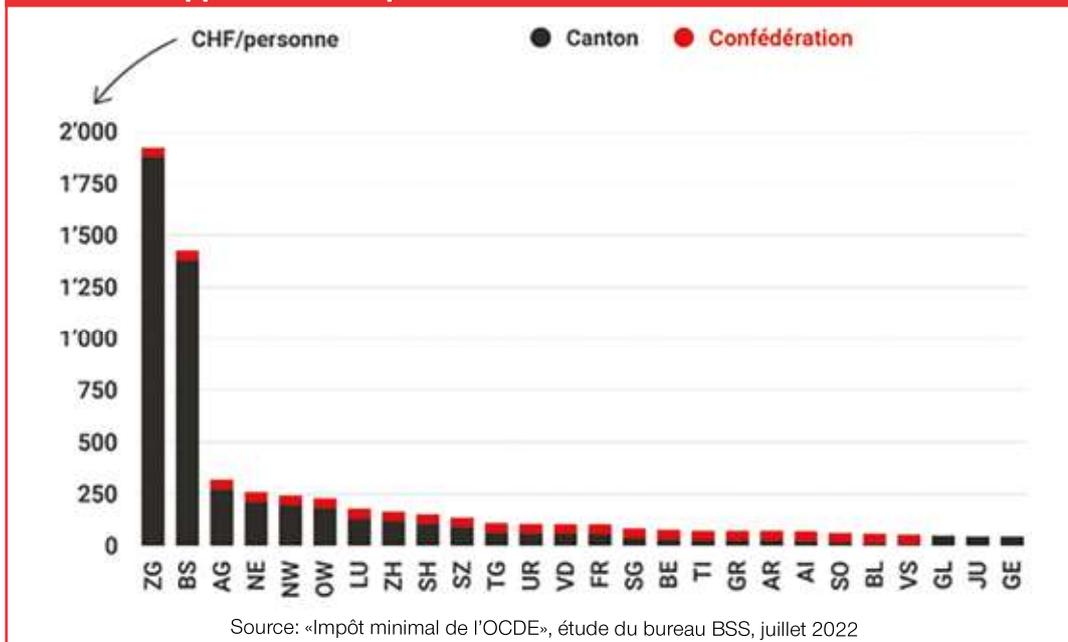
Le canton de Zoug recevrait avec ce projet 9716 fois plus par personne que le canton de Genève. Cette injustice conduit au renforcement de la très néfaste concurrence fiscale entre les cantons. Le canton de Zoug a d'ailleurs déjà annoncé des baisses d'impôts pour les plus riches.

Un « non » conduira à un meilleur projet de mise en œuvre

Selon Pierre-Yves Maillard, Président de l'USS « avec 50% des recettes fiscales, la Confédération pourrait financer un contre-projet efficace à l'ini-



Recettes supplémentaires prévues



Le 18 juin, la population suisse se prononcera également sur la loi sur le climat, grâce à laquelle des mesures urgentes pour la protection du climat et la sécurité énergétique pourront être mises en œuvre. De plus, en 2023, outre les élections fédérales, un éventuel référendum contre la taxe au tonnage et, le cas échéant, le projet de LPP seront à l'ordre du jour. La question de la priorisation des ressources se pose donc.

Conclusion du Parti socialiste du Valais romand

Avec l'impôt minimal de l'OCDE, l'une des revendications de longue date du PS a enfin été adoptée: les grandes entreprises doivent payer plus d'impôt, et ce de manière coordonnée au niveau international.

Recommandations de vote

	Mise en œuvre imposition minimale	
	Suisse	Valais
PS	NON	Liberté de vote
Les Verts	Liberté de vote	Liberté de vote
PLR	OUI	OUI
UDC	OUI	OUI
Le Centre	OUI	OUI

Le Congrès du PSVr a également arrêté les recommandations de vote pour les votations du 18 juin:

- OUI à la loi climat
- OUI à la loi COVID

Pour les votations du 18 juin 2023, l'USS recommande de voter NON à la mise en œuvre injuste de l'impôt minimal OCDE. Voici les raisons principales :

1. Pas un sou pour la population, alors qu'elle en a vraiment besoin

Tout coûte plus cher, les loyers flambent et les primes-maladie explosent. Et malgré cela, la population ne bénéficierait même pas des recettes supplémentaires de la nouvelle imposition de l'OCDE? NON à cette injustice!

2. La Confédération veut couper partout, alors qu'elle introduit un nouvel impôt

Des coupes massives sont prévues dans l'AVS, la culture, les transports publics et même la formation. Tout ça parce que les millions nécessaires provenant de ce nouvel impôt seront affectés à d'autres choses. Et tout le monde va en subir les conséquences. NON à ce gâchis!

3. Une manne pour les cantons, alors qu'ils roulent déjà sur l'or

Les cantons ont une excellente situation financière: l'année passée, leurs excédents cumulés atteignaient des milliards de francs. L'argent du nouvel impôt serait donc mieux utilisé pour des réductions de primes-maladie que pour des transferts aux cantons qui, au final, ne font que soulager leurs contribuables les plus fortunés. NON à cette absurdité!